



Association des Joueuses et Joueurs de Rôles de l'Outaouais

Procès-Verbal

Date : 7 février 2016, 18h30

Lieu : 1307 rue Rita, chez Benoit Proulx

Membres présents:

Alexandre Mantha
Benoit Proulx
Vincent-Olivier Faullem
Kristian Bessette
Marc-Antoine Cotnoir
Geneviève Branchaud
Louis Fontaine
Maxime Godon

Membres absents:

Alexandre Papillon
Maxime Charron-Tousignant

1. Ouverture de la réunion
 - a. Réunion ouverte à 18h46.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - a. Lu et adopté.
3. Lecture et adoption du PV de la réunion du 10 janvier 2016
 - a. Benoit propose l'adoption du procès-verbal. Kristian appuie. Adopté à l'unanimité.
4. Déclaration d'apparence de conflit d'intérêt

- a. Alex ne prendra pas position lors des discussions concernant le contrat d'entreposage.
 - b. Alex ne prendra pas position lors des discussions concernant le GN de pirates.
 - c. Vincent et Marc-Antoine ne prendront pas position lors des discussions concernant les GN de CTA.
5. Huis-Clos
6. États financiers
 - a. Dépenses totales pour GAnime: 4,60\$
 - b. Frais administratifs pour Desjardins: 2,95\$
 - c. Aucune autre dépense à signaler
 - d. Nous notons que le costumier n'a pas été loué au cours de l'année 2015.
 - e. Les vérificateurs ont reçu nos états financiers, et Benoit a répondu à leurs questions.
7. Définition des postes: voir Annexe A
 - a. Après modification, l'annexe A formera une proposition qui sera apportée devant l'Assemblée Générale pour fins de modification des règlements généraux.
8. Postes au CA: nomination à année fixe
 - a. L'annexe B formera une proposition qui sera apportée devant l'Assemblée Générale pour fins de modification des règlements généraux.
9. AGA 2016
 - a. adoption de l'ordre du jour de l'AGA 2016
 - i. Lu et approuvé
 - b. Procès-verbal de l'AGA 2015
 - i. Lu et approuvé
 - c. Louis enverra l'avis de communication aux membres via la page Facebook de l'AJJRO.
10. Bannière AJJRO
 - a. Le CA discute du concept de Bannière AJJRO, qui sera présenté devant l'assemblée lors de l'Assemblée Générale.
 - b. Alexandre Mantha préparera une proposition à présenter à l'assemblée lors de l'AGA.
11. Ententes de partenariat avec les organisations membres
 - a. Remis à la prochaine réunion
12. Partenaires
 - a. Retour sur GAnime
 - i. Le recrutement de bénévoles s'est bien passé - nous avons eu en moyenne 8 bénévoles par jour pour les trois jours, incluant des

bénévoles qui ne sont pas des habitués de l'AJJRO (18 bénévoles au total).

- ii. Notre panel était situé dans la Maison du Citoyen, loin du Palais des Congrès où les activités principales se déroulaient. Pour cette raison, notre achalandage a été beaucoup plus faible qu'au cours des années précédentes, surtout le samedi et le dimanche.
- iii. La salle était trop petite pour le troll-ball, et était encombrée par de nombreuses chaises.
- iv. Nous n'avons pas d'eau pour se désaltérer le vendredi.
- v. L'organisation de GAnime a été informée de la situation, et en ont pris note pour l'an prochain.
- vi. 21 personnes ont décidé de participer à notre concours pour gagner un GN gratuit, et 19 d'entre eux ont mentionné être intéressés à être recontactés plus loin dans l'année pour une séance d'information à propos des activités que nous offrons.
- vii. Le tirage a été fait devant le CA, et la gagnante est Amélie Brassard.

viii. Geneviève va la contacter pour l'en informer.

- b. Capital Gaming Expo
 - i. Autrefois le Ottawa Game Summit.
 - ii. Ils nous ont contacté car ils veulent étendre leurs champs d'intérêts aux JdR sur table et Grandeur Nature.
 - iii. Ils aimeraient que nous ayons une table à l'Expo pour parler de Grandeur Natures. Les détails sont encore à discuter. Nous croyons pouvoir avoir une table gratuite.
 - iv. Le sujet sera abordé lors de la prochaine réunion du CA.
- c. Congrès Boréal
 - i. Rien de nouveau.

13. Comités

- a. Construction inter-association
 - i. Rien de nouveau.

14. Suivis

- a. Porte-rouleau publicitaire
 - i. Reporté à la prochaine réunion
- b. Ententes d'entreposage
 - i. L'entente d'entreposage a été signée avec Alexandre Mantha.
MaxCT va la scanner et l'ajouter sur le GDrive.

15. Prochaine réunion

- a. Le prochain CA organisera son horaire de réunion.

16. Varia

17. Fermeture de la réunion

- a. Geneviève propose la fermeture de la réunion. Vincent appuie. Adopté à l'unanimité.
- b. Réunion fermée à 20h45.

Annexe A: Modifications à l'article 8

8.1. Président

inchangé

8.2. Vice-président

inchangé

8.3. Secrétaire

Le secrétaire a la garde des archives et des documents administratifs. Il donne, conformément au règlement, les avis requis pour la tenue des assemblées générales, des réunions du conseil et en dresse les procès-verbaux.

Ajout, tiré du rôle d'administrateur aux communications:

Il est aussi responsable de la diffusion des procès-verbaux et toute autre communication officielle, excluant celles en lien avec les commanditaires et bailleurs de fonds de l'Association.

8.4. Trésorier

inchangé

8.5. Administrateurs

Les administrateurs sont responsables de la communication à interne de l'Association. Ils vont transiger principalement avec les membres, organisations membres et participants aux activités.

Ils supervisent étroitement les activités organisées sous la responsabilité financière de l'Association, développent le calendrier d'événements de l'Association et gèrent la sélection des activités. Ils veillent à mettre à la disposition des organisateurs d'activités les outils et références disponibles.

Ils sont aussi responsables de faire la communication sur le site web de la part du Conseil d'administration.

Ils prennent en charge les opérations et activités de levées de fonds de l'association, et sont aussi responsables de contacter des commanditaires potentiels et établir des partenariats, avec l'accord du conseil d'administration.

Annexe B: Modifications à l'article 5.9

5.9. Procédure d'élection pour les administrateurs

5.9.1. Les postes suivants sont mis en élection à toutes les années paires, lors de l'Assemblée Générale Annuelle:

5.9.1.1: Présidence

5.9.1.2: Trésorerie

5.9.1.3: Trois postes d'administrateurs

5.9.2. Les postes suivants sont mis en élection à toutes les années impaires, lors de l'Assemblée Générale Annuelle.

5.9.2.1: Vice-Présidence

5.9.2.2: Secrétariat

5.9.2.3: Deux postes d'administrateurs

5.9.3 et ss.: [inchangé]